

***Débat d'orientation budgétaire du Budget Primitif 2016
S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC pour la restauration collective***

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le budget du S.I.V.U. de BORDEAUX - MERIGNAC, pour l'année 2016, reposera, comme les autres années, sur la vente des repas aux villes de Bordeaux et Mérignac, ainsi qu'aux divers centres de loisirs et associations. Ce budget prendra en considération quatre exigences ou éléments de contexte:

① Les contraintes fortes des finances publiques qui pèsent au niveau national et local et auront, notamment, pour conséquence un prix de revient facturé aux villes équivalent à celui de 2015 ;

② L'adaptation indispensable de notre offre de service laquelle se traduira, d'une part, par la consolidation de notre politique d'approvisionnement de qualité, comme les produits bio, label ou valorisant, autant que possible (dans les limites du Code des Marchés Publics), les productions régionales, répondant ainsi aux demandes de la récente gouvernance alimentaire locale (métropolitaine). Elle se traduira, d'autre part, par l'engagement de nouveaux chantiers ou expérimentations en lien avec les villes, comme par exemple un plan d'actions visant à réduire, avec les villes, le gaspillage alimentaire in situ et dans les satellites, ou l'élargissement progressif (réflexions en cours) du potage dans les écoles ;

③ La consolidation de notre organisation dont l'efficacité repose sur une équipe d'encadrement renouvelée et un management plus transversal, par objectifs et un dispositif d'évaluation modernisé, partagé avec les partenaires sociaux. Ainsi, les équipes du SIVU continueront à travailler sur l'optimisation du coût alimentaire, notamment au travers d'une meilleure organisation du process d'exploitation et l'engagement de diverses expérimentations visant à assouplir l'organisation, comme un test de livraison de certains satellites de Bordeaux à J -1 par exemple. Simultanément, le renouvellement du parc matériel et machines obsolètes sera poursuivi ainsi que l'engagement nouveau d'un plan pluriannuel de maintenance de notre outil de travail.

④ L'engagement d'une réflexion de fond portant sur les différents scénarios possibles d'extension de notre établissement (in situ), afin d'adapter notre capacité de production et de livraison à la croissance démographique des villes. Cette réflexion devra prendre en compte le moyen et le long termes.

L'ensemble de ces orientations a vocation à se retrouver au sein d'un Plan d'actions plus global ou stratégique dont les principales déclinaisons seront proposées avec le vote du prochain budget.

Par ailleurs, il est à noter que l'année 2016 sera marquée par l'actualisation de la convention de partenariat liant le SIVU aux villes et devrait, par ailleurs, voir la conclusion de la procédure contentieuse concernant les malfaçons du bâtiment et de la station de prétraitement, approuvée par le Comité Syndical du 19 mai 2010 (phase appel).

Conformément à l'article L.2312-1 et 5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, rendant obligatoire un débat d'orientation budgétaire, la Présidente a présenté le débat d'orientation budgétaire 2016.

Fait à Bordeaux au siège social, le 20/11/2015

La Présidente



Emmanuelle CUNY